

Montberon

13 ▸ AVRIL 2019

infos



Informations municipales.....	3 → 9
Vie quotidienne	10 → 13
Vie associative	14 → 25
Conseils municipaux.....	26 → 27
Social.....	28
Enfance/ Jeunesse	28 → 30
État civil.....	31
Agenda	32

Chères Montberonnaises,
Chers Montberonnais,

Voilà maintenant bientôt cinq mois que notre pays connaît des mouvements de protestation sans précédent. Bon nombre de nos concitoyen-ne-s manifestent et affichent, semaine après semaine, leur mécontentement et leurs difficultés à composer au quotidien avec des réalités économiques toujours plus présentes et rigoureuses. Il y a dans ce mouvement et dans ce tumulte des choses à entendre, à comprendre et à prendre en compte, cela semble primordial.

À Montberon, comme dans de nombreuses communes, un cahier de doléances a été mis à votre disposition et nous avons,

« Lorsque les hommes
travaillent ensemble,
les montagnes
se changent en or. »



dès le 15 mars, fait remonter ce document au préfet ainsi qu'à notre député de la seconde circonscription de la Haute-Garonne.

Comme chaque année, ce 1^{er} trimestre a été consacré aux prévisions budgétaires.

C'est le dernier budget voté par cette équipe municipale que je veux au passage, une fois de plus, remercier pour son remarquable investissement humain. Être élu n'est pas un métier, c'est une mission que l'on souhaite exercer, pour sa commune et pour ses concitoyens.

Près de 800 000 euros d'investissement seront consacrés cette année aux projets que nous menons. À cela, il faut ajouter l'enveloppe « voirie 2019 » – sous maîtrise d'ouvrage intercommunale – pour un montant de plus de 300 000 euros, la même somme liée aux effacements de réseau (rue de la Marnière et chemin de Saint-Loup). Il faut enfin ajouter à cela la somme de 150 000 euros (en cofinancement avec le Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne) pour le remplacement de plus de cent appareils d'éclairage public anciens. Ces nouveaux appareils (technologie LED) seront programmés pour une réduction de

puissance à partir de 0 h 30 jusqu'à 6 h. Ce projet, d'ampleur et d'importance pour notre éclairage public, se trouve être, une fois le bilan financier effectué, subventionné à hauteur de 80 %. Cette première phase de rénovation sera suivie de deux autres afin de couvrir, *in fine*, tout le village.

L'effacement du réseau électrique moyenne tension est, quant à lui, presque terminé. Ce fut un gros chantier (2 millions d'euros) mené à l'initiative du Conseil municipal et totalement financé par Enedis.

Notre commune connaîtra, durant les trois prochaines années, la naissance de projets structurants et conséquents, s'inscrivant dans une logique d'avenir « à long terme », portant sur notre environnement immédiat, notre qualité de vie et notre patrimoine.

Au cœur de ce printemps naissant, je n'oublie pas le quotidien et les nombreuses manifestations qui se dérouleront et qui vous seront proposées, nous menant jusqu'aux beaux jours.

La première d'entre elle a été notre carnaval, le samedi 13 avril, qui nous rassembla nombreuses et nombreux, ouvrant ainsi – en quelque sorte – « le bal vers l'été ».

À très vite!

Thierry SAVIGNY



Informations municipales

Comme chaque année, nous souhaitons franchir avec vous le cap de l'été en musique !

Cette année, nous vous donnons donc rendez-vous le **vendredi 21 juin en soirée**, sur le parvis de la salle des fêtes.

La programmation n'est pas arrêtée à ce jour, vous en saurez plus très prochainement.

Si vous êtes musicien(ne) et/ou chanteur(euse), et que vous souhaitez nous faire partager vos talents ce soir-là, c'est chose possible ! N'hésitez pas à contacter la mairie via cette adresse, pour préciser vos envies et votre projet : pierre.escarguel@montberon.fr

HAUTE GARONNE NUMÉRIQUE – LE HAUT DÉBIT POUR TOUS

Le premier Sous-répartiteur optique (SRO) de notre réseau de fibre optique a été posé, le 12 février 2019, à Seysses.

Au total, la période qui s'ouvre verra l'installation de 51 Nœuds de raccordement optique (NRO), puis de 639 SRO, afin d'alimenter plus de 50 000 Points de branchement optique (PBO). Ces installations permettront le raccordement de 278 000 foyers, entreprises ou services publics.

Par ailleurs, la carte interactive qui permet de connaître l'année de déploiement de la fibre et les informations éventuelles de montée en débit par commune est désormais directement accessible à l'adresse suivante :

<https://haute-garonne.fr/fibre>



NOUVEAUX ARRIVANTS

Le Conseil municipal est heureux d'accueillir de nouveaux habitants !

Vous pouvez vous présenter en mairie où nos agents d'accueil se feront un plaisir de vous remettre divers documents. Ceux-ci seront nécessaires à la connaissance de la commune et de l'intercommunalité, de l'ensemble des services publics, des événements organisés par la municipalité ou l'intercommunalité, les associations, les détails pratiques : plan de la ville, dates de ramassage des déchets verts, inscriptions aux différents services, transports en commun, etc.

Soyez les bienvenus à Montberon !

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le dimanche 26 mai,
nous serons tous appelés
aux urnes à l'occasion des
élections européennes





VILLES ET VILLAGES FLEURIS : 1^{er} PRIX DÉPARTEMENTAL !

C'est avec une grande satisfaction que notre commune a reçu le 1^{er} prix au concours départemental 2018 des villes et villages fleuris, le 9 janvier 2019, au Conseil départemental de Haute Garonne



L'investissement du Conseil municipal et des Services techniques a contribué à cette distinction qui récompense les efforts consacrés à notre projet : améliorer le cadre de vie des Montberonnais en privilégiant une démarche environnementale, en favorisant la créativité et le plaisir de faire partager notre passion à l'ensemble des administrés.

Depuis 2014, date de notre première participation à ce concours, nous avons été récompensés par des diplômes d'honneur (encouragement du jury, meilleur jardinier...). Vous l'aurez compris : derrière ces distinctions se révèle notre volonté de mettre en œuvre une politique de préservation de l'environnement, à travers une gestion raisonnée de nos espaces verts. Les actions engagées concernent la qualité du sol, une consommation maîtrisée de la ressource en eau pour l'arrosage (choix de plantes peu consomma-

trices), l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires, ou encore la valorisation des déchets verts.

Cette année, le projet a pour concept « Les abeilles ». Notre groupe scolaire, grâce à ses décorateurs en herbes et avec le soutien d'un apiculteur, apportera une aide précieuse pour explorer cette thématique. L'objectif avoué est la prise de conscience collective de l'utilité fondamentale de cet insecte dans l'écosystème et la biodiversité. L'existence même de notre rucher communal pédagogique, les plantations de prairies mellifères, ou encore les tontes et tailles raisonnées de nos prés et arbustes sont autant de signaux concrets et tangibles qui traduisent notre volonté en actes. Nous encourageons tous les Montberonnais à s'approprier cette réflexion et cette prise de conscience, afin de contribuer collectivement à protéger l'avenir de nos abeilles !

PROCHAINEMENT ! FAMILY RAID ÉDITION 2

Le 16 juin 2019 de 8 h 30 à 17 h 30, à vos baskets ! Sports, Écologie, Convivialité Un évènement à ne pas rater. Venez nombreux !



La Mairie de Montberon vous invite à une journée sportive en famille. Tout le monde est convié : papi, mamie, papa, maman, cousines, cousins, amis, petits et grands sont les bienvenus. Le principe est simple, il faut faire une équipe de cinq personnes maximum et être en forme !

Différentes activités d'extérieures seront proposées : **boxe** à la Maison des associations, **course d'orientation** dans la forêt ou encore **gym/zumba** à l'école.... De nombreuses surprises vous attendent... Il y en aura pour tous les goûts !

Ces activités seront encadrées par les associations de Montberon, de Pechbonnieu et des animateurs de l'ALAE.

Programme de la journée

- 8 h 30 : accueil à la Maison des associations avec petit-déjeuner offert.
- 9 h - 9 h 30 : début des activités avec fiche de route.
- 12 h 30 - 14 h : repas partagé*.
- 17 h 30 : remise des récompenses.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant par téléphone au 06 74 85 52 59 ou par mail à l'adresse suivante : family.raid31@gmail.com

Attention les inscriptions sont limitées en nombre.

* Chaque participant s'engage à apporter un plat salé ou sucré à partager pour le repas du midi. Des boissons et des crêpes seront à la vente tout au long de la journée.

NOS ADIEUX DIFFICILES À NOËL BÉRAUD : MÉDECIN, CONSEILLER MUNICIPAL, AMI... ET TANT D'AUTRES CHOSES !

Nous étions dans cette nouvelle année depuis à peine onze jours. L'heure et l'humeur étaient encore aux vœux, aux sourires, aux embrassades et aux coupes de champagne... Mais la nouvelle est tombée, sèchement, et nous a tous percutés de plein fouet. Noël venait de nous quitter.

Il y aurait tant à dire... Noël était « plusieurs à lui tout seul »... Pour beaucoup d'entre nous, il a d'abord été ce toubib fantastique, toujours disponible et « à fond » dans ses journées de travail interminables, mais aussi dans sa Méhari, dont il faisait vrombir le moteur en descendant la rue du Bois-Grand pour aller travailler.

Un médecin, un mélomane, un musicien, un mari, un père, un grand-père, un ami, un conseiller municipal... Dans tous les domaines de sa vie, son arsenal de valeurs personnelles et professionnelles l'accompagnait partout : Courage, Générosité, Altruisme, Détermination et Bienveillance.

Médecin depuis 1971, Noël a débuté sa carrière dans la région de Clermont-Ferrand, où il a exercé diverses formes de médecines : en clinique, en campagne, en maison de retraite, auprès des pompiers puis, un peu plus tard, auprès du Samu de Clermont-Ferrand. Déjà, dès le début, comme une évidence, tous les ingrédients étaient là : « répondre présent », « tout tenter », « aller là où sont les besoins », « vivre à fond »... C'est en 1994 que Noël et Yolande, son épouse, s'installent à Montberon. Noël ouvre alors un cabinet médical à Saint-Geniès-Bellevue, au sein duquel il exerce jusqu'à son départ en retraite, il y a quelques années. Durant ces vingt années, sa

force de travail époustouflante lui aura permis d'accompagner un grand nombre d'entre nous en tant que « médecin de famille », avec tout ce que cela impliquait d'engagement dans son esprit. Remplacer Noël ne serait-ce qu'un seul jour, professionnellement, aurait été digne d'un des travaux d'Hercule... En cas de besoin, il vous proposait sans sourciller une consultation à domicile dès 7h le matin, ou jusqu'à parfois 21h. Il était le partisan et le praticien d'une médecine générale sérieuse, douce, éthique, bienveillante, adossée à de la proximité, de l'engagement, de l'écoute et de l'implication.

Depuis mars 2014, nous étions heureux et honorés de compter Noël au sein de notre liste d'élue(s) au Conseil municipal de Montberon, sur la Liste conduite par Thierry Savigny. Noël prenait ainsi, en quelque sorte et comme un clin d'œil, la suite de son épouse Yolande, elle-même membre de l'équipe municipale en tant que 1^{re} adjointe de 2008 à 2014, auprès du même Maire. Mélomane et grand amateur d'accordéon, Noël avait ainsi pu reprendre en main l'organisation des célèbres Thés dansants de Montberon, connus et reconnus jusqu'aux confins de notre région !

Tant d'autres choses à dire... On ne peut résumer Noël en un simple article, mais l'essentiel est là. Sans hésiter, Noël, tu vas cruellement nous manquer.

Paix à toi, mon ami.

*Pour le Conseil municipal,
Pierre Escarguel, C.M. délégué
à la communication*



Un de ses fils a dit de lui,
le jour de ses obsèques :
« L'hésitation, ce n'était pas
ton truc, Noël... »

BUDGET DE LA COMMUNE DE MONTBERON

La gestion financière, saine et prudente tout au long de ce mandat permet de garantir la qualité et la continuité des services publics de proximité attendus par les habitants de Montberon : services enfance, services à la population, aménage-

ment du cadre de vie et soutien aux associations, tout en continuant d'investir pour l'avenir de la commune.

Une fois de plus le budget est voté sans augmentation des taux de fiscalité locale (taxes d'habitation et taxes foncières).

Le 4 avril 2019, les documents budgétaires ont été adoptés en Conseil municipal

Le compte administratif 2018

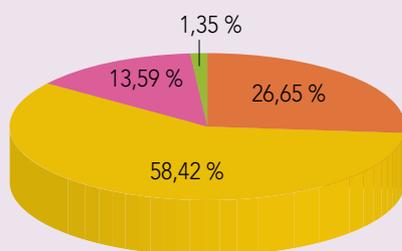
Le compte administratif est le véritable reflet de la santé financière d'une collectivité car il présente les réalisations effectives en dépenses et en recettes et constate les résultats comptables de l'exercice.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement quotidien des services de la commune.

La très faible augmentation des charges réelles de fonctionnement constatées entre 2017 (2 062 541 €) et 2018 (2 084 673 €), soit une augmentation de **1,07 %**, traduit une bonne maîtrise financière et la stabilité des dépenses de fonctionnement. Le vote du budget 2019 indique une volonté municipale de continuer cet effort de rationalisation des dépenses réelles de fonctionnement avec pour objectif de les maintenir au même niveau que ces deux dernières années.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2018

Montant total : 2 084 673,44 €



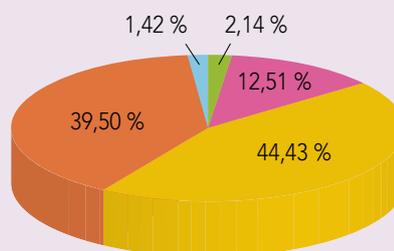
- Charges à caractères général
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Charges financières (intérêts de la dette)

L'exercice 2018 (dépenses/recettes réelles + d'ordre) permet de dégager un **excédent de fonctionnement de 155 779,85 €**, qui ajouté aux résultats positifs des exercices précédents présente un **excédent cumulé de 441 257,00 €** et permet à la commune de Montberon d'auto-financer les opérations d'équipement (investissement) prévues en 2019.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT regroupe toutes les dépenses et les

Les recettes réelles de fonctionnement 2018

Montant total : 2 264 624,49 €



- Atténuations de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante

recettes nécessaires à la création et à la modernisation des équipements communaux, pour aujourd'hui et pour l'avenir.

L'investissement nécessite souvent des ressources importantes (construction, achat de véhicule ou de matériel lourd) et rend parfois inévitable le recours à l'emprunt. Cette année l'autofinancement, les subventions d'équipement (Département, État...) le fonds de compensation de la TVA et les taxes d'urbanismes devraient

couvrir les dépenses engagées au titre de l'investissement 2019.

Le document budgétaire 2019 ne prévoit pas de nouvel emprunt.

Ainsi avec un budget d'investissement voté cette année pour un montant de 986 981 €, tant en dépenses qu'en recettes, c'est près de 798 000 € qui pourraient être mobilisés pour les équipements.

Le remboursement de l'annuité en capital des emprunts passés s'élevant à 69 000 €.

▸ Les grandes réalisations d'équipement – Point d'étape

Les investissements de la commune de Montberon sont le fruit d'un travail prudent sur le financement passant par les aides financières diverses (Département, État, CCCB, Région) et l'autofinancement essentiellement. Pas de nouvel emprunt depuis le début du mandat, travail à la réduction du poids de la dette (dernier emprunt souscrit en 2010).

Les réalisations marquantes de 2014

Communication	Installation d'un panneau lumineux d'informations municipales
Équipements	Maison des associations : achat de tatamis
Bâtiments	Écoles : installation alarme intrusion / climatisations réversibles dans les préfabriqués
	Mairie : aménagement de l'étage et des archives + mobilier de bureau
Cadre de vie	Effacement des réseaux (éclairage public, basse tension et Télécom) rue de la Condite avec reprise voirie, aménagements de sécurité, places de parking et trottoirs
	Réfection voirie et bordures chemin de la Marnière (1 ^{re} tranche)
	Aire de jeux rue Marie Gouze
	Reprise parvis de la salle des fêtes + accessibilité parking + borne escamotable service incendie

Les réalisations marquantes de 2015

Bâtiments	Réalisation de l'Agenda d'accessibilité programmée (AdAP), document obligatoire qui engage la commune auprès de l'État et des tiers, pour réaliser les travaux de mise aux normes d'accessibilité de ses Établissements recevant du public (ERP) sur 6 ans
	Maison des associations : construction d'un local de stockage en extension du bâti existant
Cadre de vie	Effacement des réseaux (EP, BT et Télécom) rue Félix Sicard avec reprise voirie, aménagements de sécurité, places de parking et trottoirs
	Installation d'un rucher municipal dans le jardin de la Maison des associations
	Installation d'une signalétique municipale, de panneaux de libre expression, de bancs, de corbeilles, de cendriers et de garages à vélos sur le domaine public + radar pédagogique
	Aménagement/sécurisation de l'entrée du bois pour lutter contre les engins motorisés
	Réfection totale du parking de l'école + accessibilité parking

Les réalisations marquantes de 2016

Équipements	« École numérique » : renouvellement du parc informatique complet de l'école élémentaire, une classe « mobile » de 17 portables, installations de 8 solutions complètes de vidéo projection
	Bibliothèque : informatisation et mise en réseau de la bibliothèque dans le réseau « Mémo » de la CCCB

Bâtiments	Mairie : insonorisation de la salle du Conseil/salle des mariages
	Salle des fêtes : mise en accessibilité (AdAP), création d'une extension de stockage, réfection des toilettes et réaménagement de la grande salle « Brenner », peinture de l'ensemble
	Église : restauration de la chaire à prêcher
Cadre de vie	Effacement des réseaux (EP, BT et Télécom) rue La Fontaine avec reprise de la voirie, aménagements de sécurité, places de parking et trottoirs
	Aménagement/sécurisation entrée de ville Nord par la réalisation de l'assainissement pluvial et d'un piétonnier de la mairie à l'école côté pair de la route de Bessières (RD15)

Les réalisations marquantes de 2017

Équipements	« École numérique » : câblage réseau informatique de l'ensemble du groupe scolaire et des préfabriqués
	Technique : achat d'un tracteur/tondeuse frontale pour l'entretien des terrains sportifs
Bâtiments	Maison des associations : mise en accessibilité (AdAP) du bâtiment et du parking
	Salle des fêtes : réfection totale de la toiture et des planches de rives + fin des travaux engagés en 2016
Cadre de vie	Étude urbanistique et paysagère pour la revalorisation du cœur du village versée au dossier du Plan local d'urbanisme en cours
	Effacement des réseaux (EP, BT et Télécom) rue de Soubié et rue de Neuville (RD15d)
	Création d'un « parcours santé » dans le bois de Montberon (projet intercommunal)

Les réalisations marquantes de 2018

Bâtiments	Écoles : mise en accessibilité (AdAP) de l'ensemble du groupe scolaire et de la cantine scolaire
	Cantine : pose de brise-soleil et de films solaires pour un meilleur confort thermique en période chaude
	Église : peinture des façades
Cadre de vie	Aménagement/sécurisation entrée de ville Nord par la réalisation du trottoir de la place Jean Grimaud à la clinique, avenue de Neuville (RD15d) et d'un passage surélevé pour la traversée piétonne entre la Maison des associations et la clinique
	Réfection voirie et bordures chemin du Maine et chemin de Saint-Loup / rue Jean Mermoz
	Effacement réseau moyenne tension différents quartiers

La révision du Plan local d'urbanisme est lancée depuis 2017, les études préliminaires (rapport de présentation et PADD) ont été réalisées en 2018 et l'écriture du règlement doit se poursuivre jusqu'en 2020.

Les équipements indispensables et réguliers : mobilier scolaire (trois ouvertures de classe + une classe ULIS), jeux scolaires pour la récréation, jeux scolaires de motricité, équipements de restauration scolaire, outillage technique, poteaux incendie, petits travaux de réfection, logiciels métiers, panneaux de signalisation, rénovation de l'éclairage public.

UNE AIDE FISCALE DANS VOTRE COMMUNE

Le dispositif Denormandie

Une aide fiscale dans votre commune



POUR QUI ?

Le Denormandie dans l'ancien est un dispositif fiscal voté dans la loi de finances 2019. Il s'adresse aux bailleurs qui :



1 achètent en centre-ville



2 souhaitent mettre leur bien en location longue durée (6, 9 ou 12 ans)

L'aide fiscale porte sur les travaux de rénovation effectués dans le bien avec pour objectif, à terme, d'avoir un parc de logements de meilleure qualité, dans la continuité du plan national de lutte contre le logement insalubre, et d'améliorer l'attractivité dans les centres des villes moyennes.



Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération.

Pour une location de :



6 ans : - 12%



9 ans : - 18%



12 ans : - 21%

Exemple : pour l'achat d'un bien de 150 000 euros avec 50 000 euros de travaux, l'aide est de 42 000 euros pour une location de 12 ans, soit 3 500 euros de déduction par an.

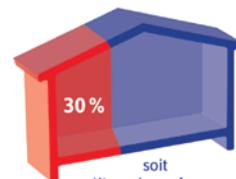
Le dispositif s'adresse aussi bien au particulier qui fait rénover qu'à celui qui achète à un promoteur qui a fait rénover le bâtiment.

3 CONDITIONS

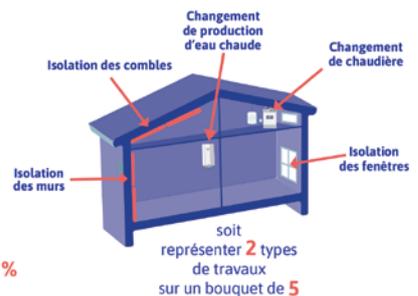
1

Les travaux doivent représenter **25%** du coût total de l'opération.
Soit, pour l'achat d'un logement de **150 000** euros, plus **50 000** euros de travaux.

Les travaux doivent :



soit améliorer la performance énergétique du logement d'au moins **30%** (20% en habitat collectif)



soit représenter **2** types de travaux sur un bouquet de **5**

2



Le plafond des dépenses pris en charge est de **300 000 euros**

Si le bien est acheté 450 000 euros et que 150 000 euros de travaux sont effectués, la déduction s'appliquera sur 300 000 euros non sur 600 000.

3

Les loyers pratiqués sont plafonnés pour mettre sur le marché une offre de logements abordables



Renseignez vous sur le site du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
Retrouvez aussi la liste des villes éligibles et les plafonds de loyers et de ressources !

cohesion-territoires.gouv.fr



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

MINISTÈRE
CHARGÉ
DE LA VILLE
ET DU LOGEMENT

Suivez-nous sur



BROYEUR DE VÉGÉTAUX : UN BIEN COMMUN

Vous le savez peut-être : la municipalité de Montberon possède un **broyeur de végétaux** et continue à proposer sa mise à disposition, sur simple demande et inscription en mairie, moyennant la très modique somme de 10 € par semaine. N'hésitez pas à contacter la Mairie !

Le broyat, c'est bon pour mon jardin !



► Service urbanisme: horaires d'accueil

Vous pourrez désormais rencontrer notre agent d'accueil dédié aux questions d'urbanisme aux horaires suivants :

**Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30**

**Une prise de rendez-vous ?
secretariat@montberon.fr**



PLAN LOCAL D'URBANISME : D'UNE APPROCHE TECHNIQUE À UNE « PHILOSOPHIE DE PROJET »

À Montberon, comme dans bien d'autres communes de France, le PLU est à nouveau « sur l'établi » pour être revisité, repensé et adapté à l'ensemble des évolutions réglementaires et conceptuelles en matière d'urbanisme.

Ainsi, dans notre commune – et plus globalement dans le grand Toulouse – l'approche de ce document fondamental se transforme sensiblement : le qualitatif est privilégié sur le quantitatif, et la volonté municipale se concentre sur le passage d'un urbanisme réglementaire à un urbanisme de projet. De ce fait, tout projet

déposé passe non seulement par le filtre de « la règle », évident et indiscutable, mais aussi par le filtre de « l'esprit de la règle », c'est-à-dire l'adéquation du projet avec le respect de « zones urbaines » diverses, présentant des caractéristiques différentes.



TRAVAUX DE JARDINAGE – RAPPEL

Il est nécessaire de rappeler quelques règles simples à respecter pour éviter bien des conflits de voisinage

Comme le prévoit l'article 5 de l'arrêté 83 du 23 juillet 1996 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur **intensité sonore**, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

De plus, nous vous rappelons que les **feux de jardin** sont soumis à réglementation par l'arrêté municipal du 13 juillet 2011 (consultable en mairie et sur le site internet www.montberon.fr).





L'ESSAIMAGE SAUVAGE

L'essaimage fait partie de l'évolution normale de la colonie d'abeilles à l'intérieur de la ruche. À partir de la fin du mois d'avril, la ruche augmente en population, et l'espace nécessaire pour la poursuite de son développement n'est plus suffisant. C'est pour cette raison que la colonie se divise et qu'une partie (environ 20 000 abeilles) s'envole avec l'ancienne reine pour s'installer dans un autre espace. C'est ce que l'on appelle communément l'essaimage.

Cette bonne nouvelle pour la nature et pour les abeilles, signe d'une colonie prospère et vivace, peut devenir toutefois synonyme de désagrément pour certains d'entre nous lorsque nos jardins, avant-toits ou

remises deviennent la nouvelle Terre promise !

Le syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées organise donc, comme chaque année, l'opération « récupération d'essaim », dans l'objectif évident de contribuer activement à la protection et à la sauvegarde de l'abeille. Son intervention, totalement gratuite, permet l'enlèvement d'essaims sauvages en toute sécurité pour les riverains comme pour les abeilles.

Nous vous rappelons par ailleurs que le syndicat mène des actions de sensibilisation à la protection des abeilles par le biais de conférences, d'interventions scolaires et d'installation de ruches dans les communes ou les entreprises.

Partout, les abeilles sont chez elles ! Protégeons-les ! Mais comment récupérer et déplacer leurs essaims ?

Contact et infos :
<http://www.apiculteurs-midi-pyrenees.fr>

Pour signaler un essaim, vous pouvez contacter le « syndicat apiculteurs Midi-Pyrénées » au 07 87 54 02 35

(Merci de vous assurer qu'il s'agit bien d'abeilles : contacter la mairie en cas de doute)



PHARMACIE DE GARDE



Pour connaître la pharmacie de garde appelez le 3237

NE BRÛLONS PLUS

nos déchets verts à l'air libre !

Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.



L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.



RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :
particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...



QUI FAIT RESPECTER L'INTERDICTION DU BRÛLAGE ?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque incendie), il incombe **aux communes** de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) et en particulier :

- les brûlages agricoles pour raisons agronomiques ou sanitaires ;
- l'écobuage (principalement en zones de montagne ou accidentées) ;
- le brûlage dirigé (feux préventifs allumés par les pompiers ou forestiers) ;
- les brûlages dans le cadre de gestion forestière ;
- en cas d'obligation légale de débroussaillage liée au risque de feu de forêt. (art 134-6 du code Forestier)

LES SOLUTIONS

Le **broyage des végétaux** (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.



Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.



Les déchets verts peuvent également être **collectés dans les 530 déchetteries, plateformes de compostage ou unités de méthanisation** de la région Occitanie.

Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.



Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, **48 000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2800 en Occitanie**.

(Source : Santé publique France, 2016)



Le brûlage de **50 KG** de déchets verts produit autant de particules que :



13 000 KM parcourus par un véhicule diesel récent ;



14 000 KM parcourus par un véhicule essence récent ;



3 SEMAINES de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...

3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)



En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.

(art 131-13 du code pénal)

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un **Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)**.

DREAL
OCCITANIE



Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie
www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr



Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org



Agence Régionale de Santé
www.ars.occitanie.fr



ADEME en Occitanie
www.occitanie.ademe.fr

Votre mairie

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Samedi après-midi, l'hiver n'est pas fini mais, déjà, un soleil de printemps inonde le village.

– « *Et si on faisait une promenade* », dit la maman...

– « *Ouiiiii !* », répondent en chœur les deux enfants.

Et les voilà tous partis pour une balade à travers Montberon. Ils dépassent les commerces du centre-bourg et leurs pas les guident vers la mairie.

– « *On va voir les joueurs de pétanque ?* », demande le papa...

– « *Regardez ! La bibliothèque est ouverte ! Moi, j'y vais avec mon instit, y'a une dame qui nous lit des histoires ! On va la voir ?* », s'exclame le petit garçon.

Ils entrent. Une bénévoles les accueille et propose de leur présenter les collections :

Le rayon des tout-petits avec les livres cartonnés, les animés, les sonores et ceux avec CD.

Le rayon des albums pour les 3/7 ans, ainsi que les BD et Mangas.

Au fond, ce sont les premiers romans, à partir de 8 ans. Les « *Elfées* », « *Les carnets de Cerise* », les « *Max et Lilly* »...

– « *C'est tout ce que j'aime !* », déclare la petite fille.

– « *Waouh ! Le club des cinq en BD !... Ça me rappelle des souvenirs...* », dit le papa.

Un peu plus loin, nos amis découvrent les documentaires enfants et adultes, et le coin des ados pour les 15 ans et plus.

– « *Ils ont déjà le dernier Houellebecq et le dernier Schmitt, et aussi le dernier Besson ! Ils ne sont sortis qu'en janvier pourtant !* »

La maman se dirige vers la table des nouveautés. Au rayon adultes, romans, thrillers, sagas et BD se disputent la place sur les étagères.

– « *Nous achetons des livres tous les deux-trois mois, nos lecteurs peuvent aussi nous faire part de leur choix sur le cahier des suggestions. Nous*

sommes également abonnés à des magazines : Pirouette, Le monde des ados, Notre temps, Ça m'intéresse...

Vous pouvez tout emprunter ! », explique la bibliothécaire.

– « *Dis, papa on pourrait prendre des livres pour la maison ?* »

Aussitôt dit, aussitôt fait : toute la famille s'inscrit et repart les bras chargés, bien décidée à revenir dès la semaine suivante !

Le réseau Mémo comprend cinq communes : Castelmaurou, Labastide-Saint-Sernin, Montberon, Pechbonnieu et Saint-Geniès-Bellevue. L'inscription permet d'emprunter et de rendre des ouvrages dans toutes ces bibliothèques.

Chronique d'une famille Montberonnaise

Horaires de la bibliothèque :

lundi 9h-11h30,
mercredi 15h-18h,
vendredi 16h-19h,
samedi 10h-12h et 15h-17h30



CALENDRIER 2019 D'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS VERTS

Voici les prochaines dates programmées pour l'enlèvement des déchets verts sur notre commune :

- Les mardis 7 et 21 mai 2019
- Les mardis 4 et 18 juin 2019
- Les mardis 2, 16 et 30 juillet 2019

Si vous le souhaitez, des petits calendriers sont disponibles en mairie. N'hésitez pas à venir en chercher un !

Montberon Danse



Notre soirée de fin de saison aura lieu le samedi 18 mai à la salle des fêtes, dès 20 h. Elle est ouverte à tous !

Une « **Auberge espagnole** » nous réglera autour d'une table et la piste de danse nous réunira pour que tout le monde danse dans une ambiance estivale. Le prix d'entrée est : un plat et des boissons...

Ce qui vous fera plaisir nous enchantera !

À vos fourneaux...

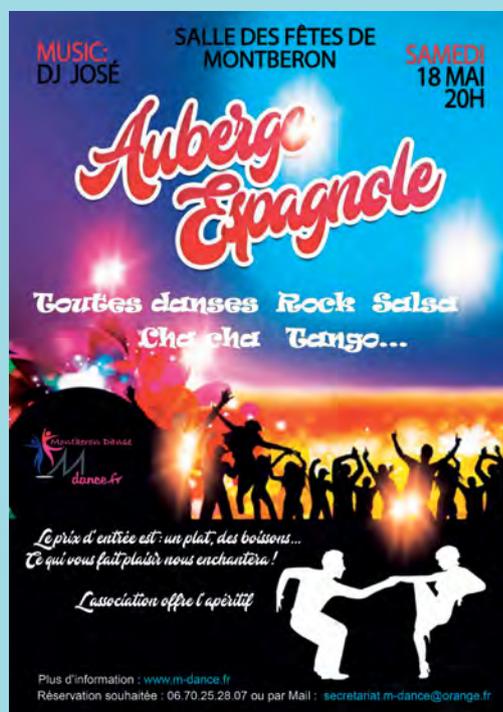
À vos chaussures de danse...

L'association offre l'apéritif.

Soirée « toutes danses » animée par notre DJ José.

Réservation souhaitée : 06 70 25 28 07 ou par mail :

secretariat.m-dance@orange.fr



Événements passés

La soirée animée par le groupe « **Sweet Fifties** » fut une réussite totale et nous avons dansé toute la nuit ! Merci aux adhérents de nous avoir amené autant de monde et aux extérieurs de nous avoir fait plaisir de leur présence.

La **Soirée des îles**, repas festif du 16 mars nous a réunis autour de danses variées accompagnées d'exotisme. Un grand merci au DJ Marc, à MPA Traiteur et à tous les participants.

Évènement à venir

Un projet entre l'**Association** et l'**ALAE** se prépare afin de faire découvrir aux enfants la danse à deux au travers du rock. Comment esquisser quelques pas et se rendre compte que cette danse est sportive et très dynamique.

Toutes les informations sur notre site www.m-dance.fr, ainsi que sur Facebook. Contact : 06 70 25 28 07

DIAM

L'association DIAM a pour objet d'œuvrer à la qualité de la vie culturelle collective au sein de la commune de Montberon et, plus largement, dans le cadre de l'intercommunalité

DIAM (Développement Initiative Associatif Montberonnais) organise deux évènements majeurs dans l'année :

- le **Festival de contes « 1.2.3. Contez »**
- le **Festival de théâtre « Bellevue en scène »**

Du 4 au 7 octobre 2018, s'est déroulée la 10^e édition du festival de théâtre amateur « Bellevue en scène ».

Ce fut un week-end **festif** qui s'est tenu dans un décor magique et dans une ambiance chaleureuse; nous avons reçu vingt troupes qui nous ont proposé et livré leur travail : des pièces remplies de bons mots, dont nous avons pu admirer les mises en scène audacieuses.

Ce festival a été organisé, comme chaque année, grâce à un bureau et à tout un ensemble de bénévoles. Depuis cet événement, le DIAM a vu le départ de son bureau qui a, pour diverses raisons, démissionné tout en souhaitant ardemment qu'un renouvellement s'opère par l'arrivée de nouveaux volontaires motivés !

Aussi, afin que perdurent ces évènements dans le village de Montberon, le DIAM vous adresse aujourd'hui un **appel solennel à bénévoles**, en vue – notamment – de reconstituer une équipe autour d'un nouveau bureau.

Si cela vous intéresse et si vous souhaitez revivre tous ces moments de fête, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées à la Mairie. Nous vous recontacterons !

Nous comptons sur vous !





Contact

Le Président : Éric SANCHEZ
06 89 11 22 80

teampassiontruiteetmer@gmail.com

<https://teampassiontruiteetmer.clubeo.com>

<https://www.facebook.com/teampassiontruiteetmer>

Team Passion Truite et Mer

Si vous souhaitez partager un moment convivial en famille, entre amis, ou simplement découvrir la pêche, nous vous accueillerons avec grand plaisir !

Nous informons les habitants de Montberon que le premier lâcher de truites, a eu lieu sur le lac « Engani » de Villaries le 13 avril 2019 (60 kg de truites, dont des truites farios).

De septembre à début mars, nous sommes peu actifs. Nous rechargeons les batteries car les mois à venir vont être relativement chargés. Nous avons tout de même organisé notre loto annuel, et nous en profitons pour remercier l'ensemble de nos partenaires, sans qui nous n'aurions pas pu organiser cet événement. Nous remercions également les nombreuses personnes qui sont venues tenter leur chance, le 9 février dernier.

Depuis quelques jours, nous retrouvons nos rivières qui nous ont tant manqué durant six mois ! Nous avons choisi l'Aveyron pour débiter notre saison. Nous partageons cette sortie avec des membres amis du Team, jeunes débutants venus de l'Hérault, que nous essaierons d'initier à notre passion.

Tarif :

- Carte de membre à l'année avec un accès illimité au lac et les deux lâchers de truites : 20 €

Lors des lâchers, buvette et restauration sur place, inscription à l'avance obligatoire.

2019 sera marquée un nouveau projet qui débutera par le tournage d'un documentaire sur la pêche en Irlande et qui nous servira de support pour venir en aide à une association en rapport avec le handicap.

Si vous souhaitez des renseignements, partager ou découvrir notre passion, contactez-nous !



Bambou

Nous sommes toujours très motivés pour réaliser des compositions de plus en plus belles où l'émotion, la pureté et l'élégance prennent toute leur place

Motivés, oui ! Mais aussi perturbés par l'apprentissage de techniques de tissage des feuillages, tissage des bandeaux en fibres végétales, ainsi que par la confection, tout en finesse, d'un éventail réalisé avec des petits joncs sauvages. Toutes ces merveilles seront intégrées, dans les prochains mois, à nos futurs bouquets et compositions.

Je tiens à remercier nos quatre dernières recrues pour leur compréhension et leur bonne volonté, pour avancer au même rythme que l'ensemble du groupe. Je les félicite et les encourage à persévérer dans cette direction !

Contact mail

bambou-art-floral@laposte.net

Girou Triathlon

L'entraînement a repris au Girou Triathlon malgré le froid du mois de janvier qui, avec la pluie, est le meilleur ennemi des cyclistes

De ce fait, que ce soit sur les routes ou chez soi sur « home-trainer », les plans d'entraînements concoctés par notre leader sportif Marc SEJO sont suivis à la lettre. Il est vrai que les échéances sportives cette année, pour une grande majorité des licenciés, se porteront surtout sur le format triathlon « half » (1,9 km de natation – 80 km de vélo – 21 km de course à pied).

Pour nous aider à monter en puissance, le club a organisé trois stages à un mois d'intervalle en février, mars et avril. Les deux premiers se sont déroulés à Montberon et le troisième à Cahors. Le programme de ce dernier prévoyait un départ de Montberon le vendredi après-midi pour 110 km de vélo vers la cité cadurcienne. Le lendemain matin, deux heures de vélo enchaînées avec 40 minutes de course à pied ! Puis, l'après-midi, 1h30 de natation. Retour le dimanche matin avec, à nouveau, 110 km de vélo. La seule incertitude de ce week-end était de savoir si le coach avait prévu un repas gastronomique ou diététique le samedi soir... Le connaissant, nous penchions plutôt pour la deuxième formule !

Après cette escapade dans le Lot, il reste un mois d'entraînement pour aiguiser notre forme physique afin que les premiers triathlons se déroulent du mieux possible. Dans le désordre, les destinations de courses vont passer par *Lacanau, Empuria brava, Socoa, Hyères, Montauban, Mimizan, Altriman, Revel...* et bien d'autres encore.

Pour finir, nous sommes déjà en mesure de vous annoncer la date de notre duathlon annuel :

Rendez-vous le dimanche 13 octobre !



Contact

Tél. 06.17.74.38.55

castanetje@wanadoo.fr

<http://www.giroutriathlon.fr>



Le 140, Foyer rural

Toujours plus nombreux !

Cette saison, vous êtes 446 adhérents à participer à une des activités proposées par le 140 Montberon. Merci beaucoup de votre confiance !

Pour ce printemps, Le 140 vous convie à participer à des stages de zumba et pilates, à venir vous détendre lors de la journée bien-être le dimanche 19 mai, à vous émerveiller en assistant au spectacle de danse le mercredi 29 mai à Altigone, Saint-Orens et à faire la fête du 140 le samedi 22 juin. À vos agendas !

Mai

Stage pilates-posture ball-stretching, le dimanche 12 mai

Un stage de pilates est proposé et animé par **Déborah** (intervenante du mercredi), le dimanche 12 mai.

- 10h à 11h **Pilates/stretching**
- 11h à 12h **Postural ball/stretching**

Lieux : salle de sports de la Maison des associations de Montberon.

Tarifs :

- **Adhérents au 140 ou autre foyer rural** : 10 €
- **Non adhérents au 140** : 12 € + 3 € assurance

Le règlement par chèque est à l'ordre du 140 (pour les non adhérents deux chèques demandés : un pour le stage et un pour l'assurance) ou en espèces (pas de rendu de monnaie) au plus tard la semaine précédant le stage.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter **Déborah** au 07 72 16 22 93.

Journée « Découverte bien-être », le dimanche 19 mai

Découvrez le détail de la journée page 21 de ce bulletin.

Spectacle de danse contemporaine, le mercredi 29 mai

Le 140 Montberon met à l'honneur sa section Danse contemporaine, en organisant un **spectacle au théâtre Altigone** de Saint-Orens, le **mercredi 29 mai 2019** à 20h 30.

Cyril, notre intervenant Danse contemporaine, est en pleine création de ce spectacle qu'il a intitulé : « *Déballer les ballets* ». La danse contemporaine est un art actuel qui se caractérise par l'importance accordée à la mobilité, au contact avec le sol, à l'espace, à l'émotion. La danse contemporaine emprunte ses techniques à différents courants afin de se les réapproprier, les détourner ou les métisser.

Ce spectacle, représenté par soixante-dix danseurs sur scène, nous propose de ressentir et revivre la passion des grands ballets qui ont contribué à faire de la danse contemporaine une danse actuelle.

Les tarifs d'entrée sont disponibles sur notre site www.le140-asso.com ou au 05 61 09 91 26 lors de nos permanences depuis mi-avril.

Des préventes de billets auront lieu au bureau du 140 les vendredis 10 mai, 17 mai, 24 mai (14h à 16h 30) et les mercredis 15 mai, 22 mai (9h à 12h et de 14h à 16h 30).



Juin

Stage pilates-posture ball-stretching, le dimanche 2 juin

Un stage de pilates vous est proposé et animé par **Déborah** (intervenante du mercredi), le dimanche 2 juin.

- 10h à 11h **Pilates/stretching**
- 11h à 12h **Postural ball/stretching**

Lieux : salle de sports de la Maison des associations de Montberon.

Tarifs :

- **Adhérents au 140 ou autre foyer rural** : 10 €
- **Non adhérents au 140** : 12 € + 3 € assurance

Le règlement par chèque est à l'ordre du 140 (pour les non adhérents deux chèques demandés : un pour le stage et un pour l'assurance) ou en espèces (pas de rendu de monnaie) au plus tard la semaine précédant le stage.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter **Déborah** au 07 72 16 22 93.

Fête du 140, le samedi 22 juin

La traditionnelle **fête du 140** aura lieu le **samedi 22 juin 2019** à la salle des fêtes !

À partir de 13h30, les sections musicales, danse contemporaine et théâtre vous présenteront leur création.

En fin d'après-midi, le vernissage des expositions du Club photo et des ateliers Arts plastiques et Découverte de soi vous permettra de découvrir les œuvres des adhérents.

Nous vous retrouverons autour d'un repas partagé à partir de 20h pour un moment gourmand et convivial.

Et après le spectacle de l'atelier Théâtre Adultes, notre régisseur/DJ vous fera danser jusqu'au bout de la nuit.

Nous vous attendons très nombreux adhérents ou non adhérents à l'association !

Informations pratiques

La permanence du secrétariat a lieu à la Maison des associations de Montberon dans le bureau du 140, tous les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h ainsi que le vendredi de 14h à 17h.

Pour contacter le 140, vous pouvez appeler le 05 61 09 91 26 et laisser un message ou adresser un mail à l'adresse suivante : contact@le140-asso.com
Site web : www.le140-asso.com





Jardin collectif « Ici et Maintenant »

Journée graff au jardin

Pour honorer Cédric LASCOURS-RESO, célèbre artiste qui transforme notre fourgon-abri de jardin en œuvre d'art, nous avons organisé une journée graff au jardin :

Atelier parcours initiatique au Street Art

Découverte du monde du Graffiti, création de toiles et d'une fresque éphémère !

Avec Flavien SENG (MILE). Tout public à partir de 5 ans. Durée : une heure.

Atelier nichoirs à mésanges

Pour accueillir et mieux connaître ces précieuses auxiliaires de nos jardins + jardinage, botanique, partage, DJ set (old school) par SKILO & guests.

<https://www.facebook.com/cedricreso1>

<https://www.facebook.com/flavien.flavor>

<https://www.facebook.com/binetot/>



Renseignements/Inscription/Adhésion

Anna LARRUE : 0777 957 257 ou mail : annamangelesfleurs@no-log.org

Philippe CORSAULT : 06 80 90 62 87

Tao Concept



Contact

David : 06 14 82 32 28

www.taoconcept.net

Les associations Tao Concept, le 140 Foyer rural et Ici et Maintenant organisent une

Journée Découverte Bien-être

Cette journée, dédiée à la détente et au bien-être, se veut conviviale, ludique et accessible à chacun, quels que soient son niveau et ses possibilités.

Dimanche 19 mai 2019 de 9h à 18h
Maison des associations de Montberon

Vous pourrez découvrir différentes activités en pratiquant :

- **POUR LES ADULTES** : Tai Chi Chuan • Qi Gong • Pilates • Gym douce • Méditation • Yoga • Découverte de soi • Fleurs de Bach • Auto-massage Do-In • Massage sur chaise • Sophrologie • Gestes et postures au jardin
- **POUR LES ENFANTS à partir de 4 ans** : Yoga • Atelier autour des sens et des aromates • Sentier Pieds nus

Durant la journée, vous pourrez bénéficier de conseils en **naturopathie** et échanger avec nos intervenants lors de moments conviviaux autour d'une boisson.

Un **repas/pique-nique partagé** est prévu entre 13h et 14h30. Un grand espace de verdure vous permettra de vous étendre et de vous détendre entre deux activités.

À la fin de la journée, le tirage de la **tombola** vous permettra de gagner un cadeau Bien-être.

Une information détaillée sur le planning, le prix d'entrée, les conditions de réservation est disponible *via* les sites respectifs des associations, des affiches, des flyers, des mails.

Pour tous renseignements, vous pouvez d'ores et déjà contacter soit le 06 14 82 32 28 (Tao Concept) soit le 05 61 09 91 26 (140, Foyer rural).

Réservez dès maintenant cette journée dans vos agendas !
Nous vous y attendons nombreux !



Tennis Club de Montberon

Convivialité et sportivité : le TCM est un trait d'union entre l'amitié et le sportif !



En janvier 2019, la galette des rois a joué les prolongations. Un rendez-vous incontournable qui a rassemblé tous les adhérents du club dans la convivialité et les gourmandises.

La présidente, Claire EYCHENNE, a présenté ses vœux, et a précisé dans son discours que le TCM continuera à accueillir ses adhérents dans les meilleures conditions, qu'il prendra plaisir à accueillir les nouveaux et à les aider à s'intégrer à la vie du club. Le club maintiendra l'équilibre entre la compétition et le loisir, afin que chacun profite de sa passion.

Le TCM vit grâce à l'implication et le dynamisme de ces membres bénévoles afin de proposer diverses activités durant la saison sportive.

En 2019, les compétitions continuent ! La rentrée sportive de septembre s'est déroulée avec le challenge Hermet (mixte), l'équipe 1 masculine a dû s'incliner en 8^e de finale face à Blagnac.



En octobre/novembre s'est déroulé le championnat régional senior AG2R, avec les équipes masculines en + de 35 ans, + de 45 ans et + de 55 ans.

L'équipe de + de 55 ans, autour de son capitaine Marc REGAGNON, était engagée en division 1 (niveau très élevé) et n'a malheureusement pas pu se maintenir. Elle doit redescendre en 2^e division.

Les joueurs de + de 35 ans, menés par leur capitaine Thierry STEPHAN, ont dû déclarer forfait suite à un changement de calendrier, décrété par la ligue en début de saison, qui ne leur permettait pas de faire leurs rencontres dans les meilleures conditions avec des matchs parfois en doublon sur les autres compétitions.

Les + de 45 ans, autour de leur capitaine Éric ANTONY, ont su tirer leur épingle du jeu en faisant un très beau parcours, finissant 2^e de leur poule, juste derrière nos voisins de Pechbonnieu.

Puis est venu le tour du challenge départemental Laffont (mixte).

L'équipe féminine, menée par Julia GALIO qui fait ses débuts dans le capitanat, a terminé 3^e de sa poule. L'équipe masculine, Xavier GALIO en tête, a évité la cuillère de bois et la dernière place contre la Salvetat-Saint-Gilles.

Contact/Renseignements/ Inscriptions

tcmontberon@gmail.com

<http://www.club.fft.fr/>

tcmontberon31

Permanence tous les vendredis
de 19h à 20h au club house

Pour la 1^{re} fois dans l'histoire du club, nos « jeunes pousses » ont été inscrites en « challenge régional Caisse d'épargne » dans les catégories 11/12 et 13/14 ans (garçons). Des jeunes gens bien motivés (Malo CELLIER, Léo DEGA, Louis GAVOILLE, Martin ASSE, Paul SÉRAFIN, Valentin DEVILETTE, Lilian ROTH) et qui, le club l'espère, iront plus loin dans la compétition !

Les compétitions n'empêchent pas de proposer des rencontres internes au club, afin de promouvoir la convivialité et l'esprit sportif. Ainsi, grâce aux organisateurs Éric ANTONY et Thierry STEPHAN, a pu se dérouler une « battle » « + de 35 ans vs + de 45 ans », au mois de décembre dernier. Une coupe a été remise par la présidente Claire EYCHENNE aux + de 45 ans, vainqueurs de cette rencontre amicale.

Le tournoi interne a commencé et s'achèvera le 22 juin, jour de toutes les finales ! Un repas clôturera cette saison sportive.

Le bureau : Claire, Céline, Patricia, Éric, Marc N., Marc R., Thierry, Alexandre, Xavier G., Xavier V., Stéphane, Patrick, Daniel.



Club des 4 saisons

Coucou ! Ce sont les « jeunes du 3^e âge » qui viennent bavarder avec vous

D'abord, un grand merci à tous ceux qui nous ont fait l'amitié de venir à notre loto du 18 novembre 2018.

Ensuite, nous avons continué notre petite vie... En décembre, le club a offert un très bon goûter de Noël.

En janvier, le bon repas pour fêter la nouvelle année a été organisé. Il a été animé par « Joël Alexandre » qui chantait magnifiquement bien... Nous avons tous repris les refrains en chœur. La soirée s'est terminée en dansant, pour le plaisir de tous.

Le 24 janvier, le club a tiré les rois. De peur des repréailles (payer sa

couronne), nous n'avons pas trop su qui était roi ou reine ? Mais le principal était de passer un bon moment.

Le 10 février, nous sommes allés – après un bon apéritif au club – au restaurant « La table des saveurs » à Pechbonnieu. La patronne a eu la gentillesse de nous faire des crêpes, puisque c'était notre repas de la Chandeleur. Un super repas de l'avis de tous !

Le 24 mars, nous avons visité la « Cité de l'espace » ; une sortie offerte par le Comité départemental du tourisme de la Haute-Garonne.

Le 14 avril 2019 s'est tenu notre **Loto du printemps** !

Nous avons deux autres sorties prévues (en mai et juin) avant les grandes vacances et notre repas de clôture fin juillet.

Depuis lors, nous menons notre train-train des jeudis après-midi, avec belote, scrabble, loto... et goûter à 16 heures.

Vous constatez que les repas et les sorties forment la jeunesse, n'est-ce pas ?

Avant le prochain « Montberon Infos », nous vous souhaitons de très bonnes vacances !

Pétanque montberonnaise

Ça bouchonne dans les allées !



C'est l'activité reine des beaux jours. Sport pour les uns, loisir pour les autres, la pétanque est indémodable. Elle se pratique par tous, jeunes et anciens.

Le club de Montberon est en pointe et tire bien son épingle du jeu !

Les rencontres du mercredi après-midi et du vendredi soir font le plein de joueurs de la commune et des environs.

**Tous les vendredis soir à partir de 20h45,
c'est l'effervescence autour d'une bonne grillade.**

Vous êtes les bienvenus !

N'hésitez pas à venir partager un moment convivial.

Côté sportif, un joli programme :

- Coupe de France des clubs
- Championnats départementaux
- Concours officiel « Tutti pizza »
- Concours « garage Thomas »
- Concours inter-villages

Avec de nombreuses manifestations organisées au cours de l'année, les membres du bureau garantissent à la commune un rythme dynamique de festivités et d'animations pour les boulistes de notre village et des environs.



Contact

M. SAFFON Jean-Marc : 06 18 43 07 59

Ensemble vocal A Croche Chœur

Vous le savez, la saison passée a été riche en émotions pour A Croche Chœur

Après deux médailles d'argent remportées au concours international de Florence en Italie, sous la direction de notre chef de chœur Martin FEUILLERAC, nous avons tous envie d'aller plus loin !

Pour cela nous aimerions agrandir le chœur... Et pour ce faire, nous avons besoin de vous ! Il n'est pas nécessaire de savoir chanter ou d'avoir une « voix d'enfer » pour chanter dans une chorale... La voix de l'un(e), ajoutée à celle de l'autre, fait la beauté du Chœur. De plus : chanter, ça s'apprend ! Même lorsqu'on n'y connaît rien, personne n'est « largué » en arrivant à « A Croche Chœur » : chaque nouveau est pris en charge, guidé par un ancien de la chorale.

Chanter en chorale, c'est prendre du plaisir, apporter aux autres, compter les uns sur les autres. C'est également faire travailler sa mémoire et – on le sait moins – c'est une activité très physique : les soirs de répétition, on dort bien ! Ce sont aussi des fous-rires (le Bureau d'ACC n'est pas en reste cf. photo !), des apéros et des repas partagés. Venez apprendre avec nous cette année : un medley de SOUCHON, « Hallelujah » de Léonard COHEN... et bien sûr, l'ensemble de notre répertoire composé de chants folkloriques, sacrés et populaires.

Nous chantons le vendredi de 20h 30 à 22h 30 à la salle des fêtes de Pechbonnieu.



Venez vous essayer au chant choral, nous vous attendons !
<https://www.acrochechoeur.com>
<https://www.facebook.com/acrochechoeur>

Osa Koo Do

Un major de promotion !

Le 15 décembre dernier a eu lieu, à Escalquens, le passage de grade « 1^{er} Dan » de Taekwondo.

Dylan DUCASSE, élève du club depuis plusieurs années, s'est présenté au passage de grade pour finaliser son apprentissage de Taekwondoïste en passant sa ceinture noire. Après plusieurs heures de présentation poussée et de questions diverses (techniques, self défense, combats, arbitrage et histoire du Taekwondo en France), Dylan a été reçu à son examen et promu Major de sa promotion ! Nous lui adressons toutes nos félicitations pour ces excellents résultats.

Actuellement, Dylan se prépare pour devenir professeur de Taekwondo... Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ce projet !



De gauche à droite : Tristan ROMANZIN, Swanny LAPLAGNE, Dylan DUCASSE et Cathy ROMANZIN

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter :
Osakoodo31140@gmail.com
 ou bien au 06.84.78.23.87

Délibération n° 2018-47 :
soutien au Conseil
départemental de la Haute-
Garonne, en faveur de son
maintien dans son périmètre
actuel d'intervention au sein
de l'organisation territoriale



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2018

Exposé : Nous avons récemment appris par voie de presse la volonté présidentielle de réfléchir à la transposition du « modèle lyonnais » en Haute-Garonne. Une telle décision, si elle devait voir le jour, entraînerait un transfert des compétences du Conseil départemental vers Toulouse métropole sur le territoire de cette dernière. La suppression de l'institution départementale sur le périmètre métropolitain laisserait subsister un département résiduel, un département amputé d'une partie de ses ressources, de ses moyens et de sa capacité d'action en matière de solidarités humaine et territoriale. Cette situation est inenvisageable tant le Conseil départemental joue un rôle essentiel par son soutien aux services publics de proximité, par l'offre d'ingénierie publique qu'il déploie en proximité des territoires et, plus largement, par l'ensemble des dispositifs et des projets qu'il met en place pour accompagner tous les territoires haut-garonnais selon leurs spécificités et leurs besoins.

Dans notre seule commune, le département a accompagné de nombreux projets essentiels au confort de vie des administrés. Nous savons que le département agit au quotidien, dans un souci de dialogue et d'écoute constant, en faveur du développement équilibré de nos territoires. Nous savons aussi que son action auprès de nos concitoyens, que ce soit dans l'accompagnement social ou en faveur des collégiens pour ne citer que ces exemples, trouve une traduction identique dans les petites communes rurales comme dans la métropole toulousaine.

En Haute-Garonne, l'action du département est donc fondamentale pour assurer l'égalité des chances des citoyens sur l'ensemble des territoires urbains, péri-urbains, ruraux et de montagne. Nous sommes convaincus que ces territoires, dont la diversité forge l'identité et la richesse, ont un avenir commun qui doit s'écrire dans la complémentarité, la solidarité et le partage. Le transfert des compétences du Conseil départemental vers Toulouse Métropole viendrait mettre en péril l'équilibre déjà fragile entre tous ces bassins de vie haut-garonnais. Par ailleurs, dans un contexte insécurisant de baisse des dotations de l'État, de réforme de la fiscalité locale avec la suppression de la taxe d'habitation, de complexification des normes et des règlements, notre souhait est de pouvoir agir au sein d'une organisation territoriale enfin stabilisée; de ce point de vue, la remise en cause du département serait pour nous un nouveau facteur d'incertitudes.

Fort de notre attachement aux services départementaux, à l'action de leurs agents et aux politiques publiques initiées en faveur du développement des territoires, je vous propose de manifester, dans l'intérêt de notre commune et de nos concitoyens, notre opposition à une décision visant à transposer « le modèle lyonnais » en Haute-Garonne en votant notre soutien à un Conseil départemental fort, continuant d'agir dans son périmètre géographique actuel, et soucieux de l'avenir de tous les territoires.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Ce sont donc cinq élèves de CM1 qui ont été élu pour deux ans. Les nouveaux élus, Emma HERRERO, Paco LE GAC, Fanny MARTINEZ, Alicia MOROSI, Éloïse RENAULT ont rejoint Marine GOUVENO, Baptiste GROSS, Timéo MARTIN, Iman MAURIÈRES et Benjamin SACCHETTO.

Samedi 12 janvier, le CMJ présentait ses vœux aux Montberonnais aux côtés de M. le Maire et du Conseil municipal.

L'installation des nouveaux conseillers municipaux a été officialisée lors du premier Conseil du CMJ, sous la présidence de M. le Maire.

Samedi 13 avril à 14 heures, nos jeunes conseillers se retrouvaient sur le parvis de l'école pour le carnaval de Montberon. Au programme : élection du roi et de la reine, du prince et de la princesse de Montberon, suivie d'un défilé en musique

dans les rues du village sous une pluie de confettis, puis la lecture des condamnations et la crémation de M. Carnaval. Cette journée s'est clôturée autour d'un goûter.

De nouvelles élections ont eu lieu le vendredi 21 décembre pour renouveler une partie du CMJ



Social

Dimanche 3 février, les Aînés de Montberon étaient accueillis dans la salle des fêtes par Monsieur le Maire, la municipalité et l'équipe CCAS, pour le traditionnel repas annuel

REPAS DES AÎNÉS

Monsieur le Maire a tout d'abord rendu hommage à Noël BÉRAUD, membre élu de notre équipe municipale, tristement disparu le 11 janvier. Puis il a souhaité la bienvenue à nos Aînés, plus nombreux malgré la grippe : une dizaine d'absents parmi les inscrits.

Cette année, nous avons fait appel au « Picotin Gourmand » et choisi un menu plus traditionnel que l'an passé. Les plats, la présentation, le service... Tout fut parfait, sans oublier les tables décorées par Sophie, que tout le monde connaît

maintenant à Montberon... Ses bouquets ont trouvé preneurs à la fin du repas !

Entre les plats, et jusqu'à 18 heures, l'animation musicale fut assurée par l'orchestre Pierre LEBRUN.

Un grand merci à tous les Aînés qui ont participé à cette rencontre que nous avons préparée avec beaucoup d'attention, de soins, mais aussi de plaisir. Cette année, nombreux sont celles et ceux qui nous ont dit avoir apprécié ce repas et cette journée ! Nous vous disons donc : à l'an prochain !



Enfance/ Jeunesse

Le centre animé de Montberon « du noir et blanc à la couleur » : tout un monde à découvrir !

ALSH

Les enfants se sont imprégnés de vieux courts-métrages afin de s'initier aux différentes techniques cinématographiques. Des activités ont vu le jour tels que le « flipbook », les « thau-matropes », le « stop motion »... Lors de chaque période de vacances, nos apprentis cinéastes ont l'occasion de développer leur talent en réalisant de petites séquences vidéo !

Pendant les vacances d'automne, les enfants se sont « aéré l'esprit » avec une sortie au labyrinthe de Merville, sans oublier les après-midis sportifs à la Maison des associations. Durant les vacances de Noël, c'est dans un esprit festif que les lutins se sont invi-

tés à Montberon. Les enfants sont allés découvrir le désormais célèbre « minotaure géant » à la Halle de La Machine.

Les vacances d'hiver ont été rythmées par une sortie à la station de ski « La Mongie » pour les plus grands et au parc « C l'aventure » pour les plus jeunes.

Pour ce qui est des échéances à venir, notez dans vos agendas : l'ALSH propose aux enfants de 7 à 11 ans un **séjour nautique** à Saint-Pierre-la-Mer, du 15 au 19 juillet !

N'hésitez pas à réserver vos places auprès de l'ALAE au 06 74 85 52 59 ou par mail accem@montberon.fr

ALAE

Ils ont continué à exercer leur talents de peintre auprès de l'équipe d'animation ! Vous avez pu admirer leurs chefs-d'œuvre lors de l'exposition Camaïeu, qui s'est tenue à la salle des fêtes de Montberon.

Petits et grands ont laissé libre cours à leur imagination, et les résultats étaient au rendez-vous.

Le sport s'est également invité à l'ALAE, avec l'intervention **Taekwondo** de Cathy, ainsi que les diverses activités sportives proposées par les animateurs : **tir à l'arc, GRS, hockey...**

Les mercredis après-midi sont, eux aussi, denses et diversifiés ! Les enfants ont découvert le **yoga** avec Anna et le **judo** avec Cédric (intervenant du club de Labastide-Saint-Sernin). Ils ont également

participé aux ateliers « petites graines », menés en collaboration avec la bibliothèque de Montberon ainsi qu'avec Anna LARRUE.

Enfin, les sorties à la médiathèque de Pechbonnieu ont également rencontré un franc succès... Les enfants ont pu notamment y découvrir de nouveaux jeux de société.

Le mercredi 20 février, petits et grands ont partagé un moment convivial en invitant le club des aînés à participer à un loto à la salle des fêtes. La journée s'est clôturée par un goûter, apprécié de tou-te-s !

Les enfants ne relâchent pas leurs efforts en cette fin d'hiver ! Ils ont activement préparé le carnaval du village, organisé par le CMJ, qui s'est déroulé le samedi 13 avril 2019 !

Les enfants de l'ALAE ont participé, durant ce premier semestre, à une initiation à l'art de la peinture avec l'association Camaïeu



À noter également dans vos agendas :

- « Faites du jeu », le samedi 25 mai 2019, à l'école de Montberon
- « Family Raid », le dimanche 16 juin 2019



CLUB INITIATIVES JEUNESSE

Des nouveautés !

Depuis novembre 2018, et après nous avoir accompagnés durant ces dernières années, Julien est parti vers de nouvelles aventures. Sonia et Frédéric, deux nouveaux animateurs, nous ont rejoints, portant avec eux de nouveaux projets.

Afin de faire connaissance, une **soirée raclette** a été organisée. Dans la convivialité et la bonne humeur, nous avons pu échanger autour de nos projets à venir et de nos envies.

Depuis le mois de décembre 2018, les jeunes préparent le projet « **Chantier jeunes : aménagement de l'espace** » avec l'association « Pensée sauvage ». L'idée consiste à réaliser des travaux au CIJ afin d'y créer un espace cuisine, un espace travail, un espace détente, mais aussi des modules de skate ainsi que des « bains de soleil ».

Le chantier se poursuit chaque mercredi et vendredi. L'inauguration devrait avoir lieu fin avril. Les jeunes qui participeront au chantier auront une cagnotte virtuelle.

Le vendredi 15 février s'est déroulée la soirée « **Invite ton pote** ». À cette occasion les jeunes du CIJ ont pu inviter un copain à passer un moment convivial autour d'une auberge espagnole.

En parallèle à tout cela, une révolution a eu lieu au niveau des goûters ! Ceux-ci sont en effet, dorénavant, préparés et cuisinés par les jeunes (gaufres, crêpes...).

D'autres projets sont en préparation avec les jeunes du CIJ, comme le « **Festival jeunes** », la participation à la « **Faite du jeu** » et – toujours et encore – de nombreuses sorties !



NAISSANCES

8 octobre 2018	Titouan ARAMBURU
16 octobre 2018	Gaspard DAUGÉ
31 octobre 2018	Tessa VILASPASA
6 novembre 2018	Margaux, Jeanne, Léa LUGAN
18 novembre 2018	Nina, Emmy ANTONUCCI-TOULZA
20 décembre 2018	Jade LESTARPÉ
13 janvier 2019	Liam BENHAMOU
30 janvier 2019	Léonie DE OLIVEIRA
2 février 2019	Tom ANDRIEUX
13 février 2019	Ishaak MACOLO
14 février 2019	Lola BOUCHE
18 février 2019	Sacha, Vassili, Ange BERTUCCO
21 février 2019	Adam DELDOSSI
15 mars 2019	Élise BOUTONNET

MARIAGE

9 mars 2019	Alexis MILLOCO et Daiana HAIL
-------------------	-------------------------------

DÉCÈS

20 décembre 2018	Furio BARIBIERI
28 décembre 2018	Jean, Stanislas KACZMAREK
11 janvier 2019	Noël BÉRAUD



**HORAIRES
D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE
DE MONTBERON**

Du lundi au vendredi
de 9h à midi
et de 14h à 17h30
Le samedi
de 9h à midi



Directeur de la publication : Thierry Savigny
Commission communication : Pierre Escarguel,
Jean-Luc Bellariva, Denise Escafre, Céline Lefort,
Sylvie Miroux, Eugène Nkongué, Amandine Rus,
communication@montberon.fr
Conception et mise en pages : SCM, Toulouse
Impression : Évoluprint, 31150 Bruguères

Agenda

Mai

Mercredi 1 ^{er} mai	Thé dansant
Samedi 18 mai	Soirée Montberon Danse
Samedi 25 mai	Fête du jeu
Dimanche 26 mai	Élections européennes
Jeudi 30 mai	Thé dansant

Juin

Dimanche 9 juin	Vide-grenier organisé par le Comité des fêtes
Dimanche 16 juin	Family Raid
Samedi 22 juin	Fête du tennis
Vendredi 21 juin	Fête de la musique
Samedi 22 juin	Fête du 140
Vendredi 28 juin	Fête des écoles

Juillet

5, 6 et 7 juillet	Fête locale
-------------------	-------------

